



Déclaration d'action d'Énergir

Propulsée par Corporate Knights

Mars 2025

Déclaration d'action de Corporate Knights

La Déclaration d'Action expose comment les leaders industriels prônant une décarbonation de l'économie soutiendront d'ambitieuses actions pour combler l'écart entre les paroles et les actes concernant les réductions d'émissions des pays en :

1. Soutenant les actions climatiques alignées avec l'Accord de Paris lors de leurs interactions avec les décideurs politiques
2. Travaillant avec leurs principales associations industrielles/commerciales pour progresser dans l'alignement avec l'Accord de Paris
3. Surveillant et divulguant l'alignement des politiques climatiques pour leurs entreprises et leurs principales associations industrielles/commerciales

Article 1

Soutenir les actions climatiques alignées avec l'Accord de Paris lors de nos interactions avec les décideurs politiques

Énergir se transforme et consolide sa contribution à la transition énergétique du Québec

Énergir est engagée sur la voie d'une transformation profonde de son modèle d'affaires et de ses activités afin de décarboner son réseau et réduire les volumes de gaz naturel fossile distribués.

Énergir mise sur plusieurs différents vecteurs afin de mettre en marché une véritable philosophie de décarbonation et soutenir sa clientèle et ses partenaires, afin d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Ainsi, Énergir est résolument engagée à consolider sa contribution à la transition énergétique du Québec. Pour ce faire, l'entreprise est notamment active au sein de divers groupes de travail liés à la transition énergétique, et ce, tant sur la scène municipale, qu'auprès des groupes et gouvernements des paliers provinciaux et fédéraux.

Passer de la parole aux actes avec des cibles ambitieuses

Énergir a adopté plusieurs cibles de décarbonation, notamment celle de réduire de 30% les émissions de GES liées à l'utilisation du gaz naturel dans le secteur du bâtiment. Par ailleurs, Énergir vise la carboneutralité du secteur du bâtiment qu'elle dessert d'ici 2040.

Afin de soutenir ces objectifs, Énergir est un partenaire de premier plan dans l'annonce du gouvernement du Québec en marge de la COP29, d'une nouvelle réglementation visant le retrait progressif des combustibles fossiles des bâtiments et l'utilisation de gaz de source renouvelable (GSR). En tant que principal distributeur gazier du Québec, Énergir devra collaborer avec les autorités responsables afin de mettre en œuvre les nouvelles règles telles que l'interdiction de l'installation de système au gaz naturel dans les nouveaux bâtiments résidentiels de 600m² et de trois étages et moins. Ces nouvelles orientations gouvernementales s'inscrivent en cohérence avec celles d'Énergir prévues dans sa Vision 2030-2050.

Les cibles de décarbonation d'Énergir sont développées en cohérence avec celles prévues au Plan pour une économie verte (PEV) 2030 du gouvernement du Québec. On pense notamment à la cible de réduction des émissions de GES dans le chauffage des bâtiments de 50 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990, et l'atteinte d'une réduction de 37,5 % par rapport au niveau de 1990. C'est également afin d'être alignée avec les ambitions du gouvernement du Québec qu'Énergir vise la carboneutralité de l'énergie distribuée à l'horizon 2050.

Énergir cible en priorité les émissions de GES de sa clientèle (de type Portée 3) qui proviennent de l'utilisation du gaz naturel pour le chauffage de l'air et de l'eau dans le secteur du bâtiment (les marchés résidentiels, commerciaux et institutionnels). Parallèlement, Énergir met à jour sur une base annuelle sa vision stratégique de décarbonation de l'énergie qu'elle va distribuer à l'horizon 2050, incluant sa clientèle du secteur industriel. Dans son [Rapport sur la résilience climatique 2024](#), Énergir présente de nouveau les trajectoires de décarbonation du secteur industriel à l'horizon 2050.

Afin de tendre vers une trajectoire plus ambitieuse qui limiterait le réchauffement climatique à 1,5 °C, Énergir reconnaît qu'elle devra déployer des efforts soutenus et supplémentaires, notamment pour accompagner sa clientèle dans son parcours de décarbonation.

Soutien de la transition énergétique auprès des décideurs politiques

Par ailleurs, Énergir poursuit ses implications et collaborations avec de nombreux acteurs de diverses collectivités. À ce titre, Énergir maintient son travail avec les acteurs de la collectivité montréalaise dans le cadre du Partenariat Climat Montréal (PCM) et de la mise en œuvre des engagements de réduction des émissions de GES et d'adaptation en cohérence avec les objectifs fixés par le Plan climat de la Ville. La volonté d'atteindre la carboneutralité dans le secteur du bâtiment en 2040 est une ambition alignée avec celles de la Ville de Montréal, enchâssée dans son Plan Climat alors que la Ville s'est dotée d'une feuille de route pour la décarbonation des bâtiments d'ici 2040. Ayant participé au deuxième Sommet Climat Montréal organisé par le PCM en mai 2023, Énergir, s.e.c. continue de collaborer de près avec la Ville de Montréal et Hydro-Québec ainsi que les autres membres du PCM pour colliger les conditions gagnantes de cette transition et déployer les solutions.

En 2024, Énergir a cheminé vers l'atteinte des cibles fixées pour 2030 de ses initiatives, mais a également pris des engagements porteurs pour le futur afin de pousser plus loin encore sa volonté de contribuer aux efforts de transition énergétique.

En janvier 2024, Énergir a déposé un mémoire dans le cadre de l'étude du projet de loi 41, loi édictant la Loi sur la performance environnementale des bâtiments et modifiant diverses dispositions en matière de transition énergétique. Énergir rappelait alors son soutien à un projet de loi sur la performance environnementale des bâtiments afin d'obtenir un portrait plus juste du parc immobilier québécois et d'adapter les incitatifs permettant l'atteinte des standards à la hauteur des ambitions environnementales du Québec.

Depuis le 1er avril 2024, Énergir a franchi un important jalon dans la mise en œuvre de ces initiatives de décarbonation : tout nouveau client du secteur résidentiel, commercial ou institutionnel, souhaitant se raccorder à son réseau pour la première fois, devra être alimenté par une énergie 100 % renouvelable. Ainsi, ceux-ci devront opter pour la biénergie-gaz naturel renouvelable (GNR) ou le GNR, deux solutions qui sont accessibles, en plus d'être compétitives d'un point de vue économique pour plusieurs types de bâtiments.

Après plusieurs mois d'efforts et de multiples étapes pour faire arriver cette offre innovante, Énergir est heureuse de pouvoir aller de l'avant avec cette initiative. Cet ajustement était nécessaire pour guider ses clients avec des mesures concrètes afin de les encourager à se décarboner plutôt que de favoriser l'ajout de volume de gaz naturel traditionnel supplémentaire.

Énergir est d'avis que cette initiative permet de renforcer la pertinence de son entreprise comme acteur clé de la décarbonation du Québec et témoigne du sérieux de ses démarches pour l'atteinte de ses cibles de réduction de GES. Elle rappelle qu'elle souhaite atteindre la carboneutralité des bâtiments qu'elle dessert d'ici 2040 et vise à ce que l'énergie qu'elle distribue le soit d'ici 2050.

De plus, en septembre 2024, Énergir a participé aux consultations particulières sur le projet de loi 69 portant sur la gouvernance responsable des ressources énergétiques et modifiant diverses dispositions législatives de l'énergie au Québec, déposé par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie. Elle a partagé sa vision sur cette réforme majeure et importante afin de démontrer que cette modernisation est essentielle pour permettre à Énergir de se transformer pleinement afin de répondre aux impératifs de la transition énergétique et pour déployer les actions de décarbonation que le gouvernement, les villes, les clients et la société exigent d'elle.

Énergir entend poursuivre sa collaboration avec les divers partenaires gouvernementaux et associatifs afin de faire valoir sa perspective, de déployer des efforts et de contribuer à la transition énergétique du Québec.

Nos approches en matière d'approvisionnement responsable

Énergir, s.e.c. est l'un des membres fondateurs de l'Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR), qui vise à intégrer le développement durable dans les chaînes d'approvisionnement et à orienter les meilleures pratiques en la matière. Elle croit à l'importance de l'achat responsable et du développement durable promu par l'ECPAR et a adopté des pratiques d'approvisionnement responsable, notamment dans ses appels d'offres en vue de l'achat de biens et de services. Énergir, s.e.c. occupe aussi un siège d'administrateur au conseil d'administration de l'ECPAR. De plus, elle a poursuivi son engagement à s'approvisionner davantage en biens et services issus de l'économie sociale, le

tout dans le cadre de l'initiative « L'économie sociale, j'achète! », une initiative du Conseil d'économie sociale de l'île de Montréal (CESIM).

Au cours de son exercice 2017, Énergir, s.e.c. a lancé une démarche Initiative pour la mesure, le suivi et la divulgation relative à l'approvisionnement gazier fossile visant à encourager la divulgation d'information crédible et l'emploi par les producteurs des meilleures pratiques ESG dans leurs opérations. Ultimement, Énergir croit que l'emploi de ces meilleures pratiques par des producteurs qui font preuve de leadership en termes de développement durable pourra contribuer indirectement à réduire l'empreinte environnementale du gaz naturel qu'Énergir, s.e.c. distribue.

L'objectif est double :

- S'approvisionner auprès de producteurs spécifiques afin d'assurer une meilleure traçabilité des approvisionnements gaziers d'Énergir, s.e.c.; et
- S'approvisionner auprès de producteurs divulguant de l'information et qui auront démontré l'adoption de pratiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) parmi les meilleures.

Cette démarche a été incluse dans le plan d'approvisionnement d'Énergir s.e.c., approuvée en novembre 2019 par la Régie de l'énergie. Énergir s.e.c. a conclu ses premiers achats responsables de gaz naturel auprès de producteurs éligibles ayant reçu la certification EO100™2 et ayant accepté de partager certains indicateurs clés sur leurs opérations. Depuis 2018, Énergir s.e.c. est membre du Natural Gas Supply Collaborative (NGSC) qui est une collaboration volontaire d'acheteurs de gaz naturel en Amérique du Nord qui favorise l'intégration de critères de performance environnementale et sociale et le recours à des certifications auprès des producteurs de gaz naturel.

Lors de l'exercice 2023, 50 % du gaz de réseau d'Énergir était certifié EO100. Lors de l'exercice 2024, 65% du gaz de réseau d'Énergir était certifié EO100.

Article 2

Travailler avec nos principales associations industrielles/commerciales pour progresser dans l'alignement avec l'Accord de Paris

Afin de renforcer sa contribution à la transition énergétique, Énergir est fière partenaire des organisations et associations suivantes :

- Alliance SWITCH
- American Gas Association (AGA)
- Association canadienne du biogaz
- Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ)
- APCHQ Montréal Métropolitain
- Association de sécurité civile du Québec
- Association des consommateurs industriels de gaz (ACIG)
- Association des gestionnaires en sécurité incendie et civile du Québec (AGSIQ)
- Association industrielle de l'est de Montréal (AIEM)
- Association Pipeline (APL)
- Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPER)
- Association québécoise du chauffage hydronique (AQCH)
- Beauce-Centre économique
- Biogas Association
- BiogasWorld media Inc.
- Canadian Natural Gas Vehicle Alliance (CNGVA)
- Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)
- Cercle canadien de Montréal
- Cercle des présidents du Québec
- Chambre de commerce de l'est de Montréal (CCEM)
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM)
- Chambre de commerce et d'industries de Québec (CCIQ)
- Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)
- Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ)
- Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)
- Conseil du patronat du Québec (CPQ)
- Conseil économique de Beauce
- Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)
- Consortium for Energy Efficiency Inc
- Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid (CETAF)
- Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ)
- Écotech Québec
- Espace québécois de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR)
- Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- Fondation canadienne de fiscalité
- Institute of Internal Auditors (IIA)
- Jeune chambre de commerce de Montréal (JCCM)
- Manufacturiers et exportateurs du Québec (MEQ)
- Northeast Gas Association (NGA)
- Northeast Energy and Commerce Association Inc.
- Net Zero Council
- Normes de la publicité
- Partenariat Climat Montréal
- Québec Capitalie Climat
- RECO Québec
- Régie du bâtiment du Québec (RBQ)
- Regroupement des récupérateurs & des recycleurs de matériaux de construction et de démolition du Québec
- Réseau environnement
- Réseau Action TI
- Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes)
- Société des fabricants et des parcs industriels
- Sous-traitance industrielle Québec (STIQ)

Par ailleurs, Énergir participe également à divers événements lors desquels elle est exposante ou prend la parole afin de soutenir sur différents enjeux ESG

Voici quelques exemples de tribunes en 2024 :

Février

Éric Lachance, président et chef de la direction, a prononcé à la tribune du **CORIM** un discours sur la transition énergétique avant de s'entretenir avec Stéphanie Grammond sur le même sujet.

Au Congrès de l'AQPER, Vincent Regnault, directeur exécutif approvisionnement gazier, a pris part à un panel sur l'émergence de la biométhanisation.

Mars

Au **Forum Convergence** organisé par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Stéphanie Trudeau, vice-présidente exécutive, Québec, s'est entretenue avec Michel Leblanc sur la diversification dans le mix énergétique.

Avril

Représentée par Philippe Lanthier, directeur, changements climatiques, affaires gouvernementales et politiques publiques, Énergir était présente lors du lancement de l'initiative **Décarbone+**, un organisme à but non lucratif qui œuvre pour l'accélération de la décarbonation des organisations au Québec.

Mai

À l'occasion du **Sommet sur la colline** organisée par Écotech Québec, Jean-François Jaimés, directeur exécutif, développement des énergies renouvelables et GNL, a présenté la vision d'Énergir au niveau de ses activités de développements de vecteurs de croissance à faible empreinte carbone.

Faisant de la santé mentale une priorité d'affaires, Énergir a initié le premier **Forum Agir ensemble**, dans le but de créer un moment d'échanges sur les bonnes pratiques en santé mentale en entreprise.

Juin

Organisé par CanREA, l'évènement **Carboneutralité Québec** a permis à Brigitte Samson, directrice exécutive principale, solutions énergétiques clients et service à la clientèle, de parler des solutions pour décarboner l'ensemble des secteurs du Québec, à l'occasion d'un panel sur le sujet.

Au **Forum de L'Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR)**, France McMullin a présenté la démarche d'Énergir entourant la Norme Iso20400.

Septembre

Pour souligner les 10 ans de **Commission sur les enjeux énergétiques du Québec**, l'Institut de l'énergie Trottier (IET) a organisé un évènement sur le sujet de l'énergie au Québec. Stéphanie Trudeau est intervenue sur un panel portant sur l'avenir de la transition énergétique.

Octobre

Énergir a été représentée par Étienne Champagne, vice-président, projets majeurs et développement, pour participer à un panel sur le mix énergétique à la première édition d'ÉnergiQ, qui portait sur l'avenir de la transition énergétique.

Novembre

À l'occasion de la **Journée GNR**, un nouvel événement organisé par Biogasworld, une centaine de personnes de l'écosystème GNR se sont rassemblées pour parler des enjeux et opportunités reliés au développement de la filière. En ouverture, Marc-André Goyette, vice-président, stratégie, finance et réglementation, a présenté la vision d'Énergir au regard du GNR.

Depuis 2020, un comité étudiant de l'Université de Sherbrooke organise l'événement **Génie au féminin** durant lequel Énergir a présenté un panel composé de quatre professionnelles et gestionnaires de l'entreprise, lesquelles se sont exprimées sur leur parcours en tant que femme chez Énergir.

Décembre

Pour sa première édition d'**Elles dans le vent**, un événement organisé par Nergica qui se veut devenir un mouvement pour favoriser la place des femmes dans les énergies renouvelables, Stéphanie Trudeau s'est entretenue avec Sophie Brochu pour parler de leadership au féminin.

Article 3

Surveiller et divulguer l'alignement des politiques climatiques pour notre entreprise et nos principales associations industrielles/commerciales

Dans le cadre de sa démarche en responsabilité sociale, Énergir publie plusieurs documents afin de rendre compte de ses activités en matière d'environnement, de société et de gouvernance (ESG). [Énergir | Rapport](#)

À ce titre, depuis 2021, Énergir publie annuellement un rapport sur la résilience climatique qui présente les risques et les opportunités climatiques selon le cadre de référence du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC).

Par ailleurs, Énergir publie annuellement ses indicateurs ESG sur sa plateforme de suivi de la performance en développement durable. [SUIVI DE PERFORMANCE EN DÉVELOPPEMENT DURABLE | Metrio](#)

De plus en mai 2023, Énergir a annoncé sa participation dans le Parcours de décarbonation municipale lancée par l'Union des Municipalités du Québec (UMQ). L'UMQ travaille en collaboration avec le gouvernement du Québec, Hydro-Québec, Énergir, IVÉO, ainsi qu'avec la Fédération canadienne des municipalités, Roulons électrique et Décarbône + pour apporter des

solutions et du soutien aux municipalités qui souhaitent agir concrètement dans la lutte aux changements climatiques.

Énergir continue en 2024, de s'impliquer auprès de ces différents partenaires afin de faire bénéficier de son expertise, de la résilience de ses infrastructures et son réseau, mais également afin de déployer des efforts concertés en faveur d'une transition énergétique réussie.

Finalement, afin de faire preuve de transparence et d'améliorer sa reddition de comptes, Énergir aligne graduellement la présentation des normes ISSB.